

MINISTÈRE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE.

SERVICE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.



BREVET D'INVENTION.

Gr. 18. — Cl. 1.

N° 922.826

Porte-Plume réservoir perfectionné.

Société à responsabilité limitée : ÉTABLISSEMENTS J. MAILLOCHEAU, résidant en France (Indre-et-Loire).

Demandé le 8 janvier 1946, à 14^h 51^m, à Paris.

Délivré le 10 février 1947. — Publié le 19 juin 1947.

[Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'article 11, § 7, de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.]

La présente invention a pour objet un porte-plume réservoir perfectionné, spécialement en ce qui concerne le système de fermeture, lequel a été établi particulièrement de façon à supprimer le
5 filetage du capuchon, d'où gain de temps à l'ouverture et à la fermeture, et à assurer, dans de meilleures conditions que jusqu'à présent, la tenue de ce capuchon sur l'extrémité du style opposée à la plume.

10 À cet effet, l'invention est caractérisée en ce que le capuchon est muni intérieurement d'un manchon de serrage en matière plastique, pourvu à la manière d'une pince « américaine », de fentes radiales sur une partie de sa longueur,
15 partie qui se trouve logée, avec un jeu limité, du côté de l'entrée du capuchon, tandis que la « section » du style est munie d'une bague métallique adaptée pour provoquer, en s'engageant dans la partie fendue du manchon de serrage,
20 une déformation radiale, limitée, de celui-ci, par quoi est réalisé un frottement de valeur constante assurant l'adhérence.

Une autre caractéristique de l'invention réside en ce que les deux extrémités du stylo
25 sont symétriques et celle opposée à la plume est pourvue d'une bague métallique identique à celle prévue sur la « section » de sorte que lorsque le stylo est en service, le capuchon peut y être

adapté dans les mêmes conditions qu'à l'autre extrémité.

L'emploi d'une matière plastique, telle que le « céloron » de préférence, pour constituer le manchon de serrage, offre cet avantage d'éviter toute oxydation de cet organe, et, pratiquement, toute usure appréciable, ce qui contribue principalement à l'obtention d'une adhérence constante sur la bague spéciale de la « section » et de l'extrémité opposée du stylo.

D'autres caractéristiques de détail de l'invention apparaîtront au cours du présent mémoire.

Le dessin annexé montre, à titre d'exemple, une forme d'exécution du porte-plume à réservoir avec système de fermeture perfectionné, objet de l'invention.

La fig. 1 représente l'ensemble du stylo, le capuchon, montré en coupe, étant détaché.

La fig. 2 est une coupe transversale du capuchon suivant 2-2 de la fig. 1.

La fig. 3 est une vue partielle du stylo fermé.

La fig. 4 montre le capuchon adapté semblablement sur l'autre extrémité du stylo.

La fig. 5 est une coupe de la bague spéciale adaptée aux deux extrémités du stylo.

Ainsi qu'on le voit sur le dessin, la « section » S du stylo et l'extrémité opposée, de forme

symétrique, sont munies d'une bague 10, par exemple en laiton, fixée de toute manière appropriée, par exemple par sertissage en repoussant le métal circonférentiellement en 10a.

5 De son côté, le capuchon C est pourvu intérieurement du manchon de serrage 11 en matière plastique, fixé de toute manière appropriée, par exemple au moyen de la vis 12 qui sert à maintenir l'agrafe A.

10 Ce manchon est convenablement évidé pour pouvoir loger la plume avec le « conduit » du stylo. Tandis que la partie 11a où se visse la vis 12 est encastrée sans jeu dans le fond du capuchon, le reste 11b du manchon présente un
15 diamètre extérieur légèrement inférieur au diamètre intérieur du capuchon, de manière à réserver un jeu déterminé (très grossi sur la fig. 1), et il est pourvu de fentes radiales 13, en nombre approprié. Au droit de cette partie
20 fendue, le manchon 11 présente, sur une certaine longueur, un alésage 14 dont le diamètre est légèrement inférieur à celui des bagues 10 et l'entrée de cet alésage est évasée coniquement en 15 de manière à éviter l'accrochage de la
25 plume.

Cela étant, pour fermer le stylo, il suffit d'enfoncer l'extrémité portant la plume, dans le manchon 11 en forçant légèrement. La bague 10 pénétrant dans l'alésage 14 fait dilater élastiquement les branches de la pince, comprises
30 entre les fentes 13, dont la déformation est limitée par la paroi intérieure du capuchon (voir fig. 3) ce qui donne une pression de serrage constante, et, par conséquent, un frottement de valeur constante s'opposant à la séparation du capuchon d'avec le stylo. Pratiquement, on arrête le mouvement d'enfoncement

lorsque l'entrée du capuchon est venue tangenter le corps du stylo.

Comme les extrémités de ce dernier sont 40 symétriques, on obtient le même effet d'adhérence en enfonçant, lorsqu'on veut se servir du stylo, le capuchon C sur l'extrémité opposée à la plume (voir fig. 4).

Naturellement, des modifications construc- 45 tives pourront être apportées au présent dispositif sans sortir du cadre de l'invention.

RÉSUMÉ.

L'invention vise un porte-plume réservoir caractérisé notamment par les points suivants 50 pris ensemble ou séparément :

1° Le capuchon est muni intérieurement d'un manchon de serrage en matière plastique, pourvu, à la manière d'une pince « américaine », de fentes radiales sur une partie de sa longueur, 55 partie qui se trouve logée, avec un jeu limité, du côté de l'entrée du capuchon, tandis que la « section » du stylo est munie d'une bague métallique adaptée pour provoquer, en s'engageant dans la partie fendue du manchon de serrage, une déformation radiale, limitée, de celui-ci, par quoi est réalisé un frottement de valeur constante assurant l'adhérence;

2° Les deux extrémités du stylo sont symétriques et celle opposée à la plume est pourvue 65 d'une bague métallique identique à celle prévue sur la « section », de sorte que lorsque le stylo est en service, le capuchon peut y être adapté dans les mêmes conditions qu'à l'autre extrémité. 70

Société à responsabilité limitée :
ÉTABLISSEMENTS J. MAILLOCHEAU.

Par procuration :
Cabinet H. BOETTCHER Fils.

